

Formation aux gestes et soins d'urgences en situation sanitaire exceptionnelle :

Annexe 7 : Décontamination hospitalière d'urgence et moyens de protection individuels ou collectifs Nucléaire, Radiologique et Chimique



PERSONNELS CONCERNES

Professionnels de santé et personnels des établissements de santé chargés d'accueillir et/ou de prendre en charge des victimes potentiellement contaminées.

PRE-REQUIS : AFGSU 1 ou 2

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances pratiques et théoriques nécessaires pour accueillir et/ou de prendre en charge des victimes potentiellement contaminées.

Assurer l'accueil et la prise en charge de victimes potentiellement contaminées pour lesquelles il est nécessaire de revêtir un équipement de protection individuelle.

Caractériser les risques d'intoxication liés aux contaminants NRC pour les victimes et les personnels.

Apprendre à mettre en œuvre les procédures de décontamination d'urgence.

Identifier et maîtriser l'utilisation des équipements de protection individuelle et collective en fonction des différents risques et des capacités de décontamination de l'établissement de santé.

Comprendre les règles pour éviter les transferts de contamination NRC (zonage, marche en avant, traçabilité, etc.) tout en délivrant les soins médicaux appropriés.

Connaître les contraintes logistiques et physiologiques liées au port des différents types de tenues de protection ou de tenues NRBC-E adaptées aux risques.

METHODE PEDAGOGIQUE

Techniques de pédagogie active permettant d'expression de l'apprenant et la construction du savoir théorique et pratique.

Apprentissage par simulations procédurales et pleine échelle.

Jeux de rôle.

EVALUATION

Attestation de présence.

Evaluation continue individuelle.

INTERVENANTS

Enseignants en soins d'urgence du CESU 55 formés en situation sanitaire exceptionnelle (Médecins, infirmiers).

CESU 55

2 rue d'Anthouard
55100 VERDUN

Contact :

Secrétariat :

Séverine COYARD

cesu55@ch-verdun.fr

Tel : 03.29.87.48.61

Médecin responsable :

Dr X. FINANCE

xfinance@ch-verdun.fr

Cadre de santé :

Sara DESERT

sdesert@ch-verdun.fr

Référente SSE :

LucieBURGAIN

lburgain@ch-verdun.fr

ORGANISATION :

Apprenants :

Minimum 6 personnes

Limité à 12 personnes par groupe

Lieu :

CESU 55

CH Verdun Saint-Mihiel

Durée formation :

7 h

Horaires :

8h45-16h45

Coût de la formation :

100 €

Date des formations :

Contactez le secrétariat

Formation accessible aux personnes en situation de handicap : contacter le secrétariat